



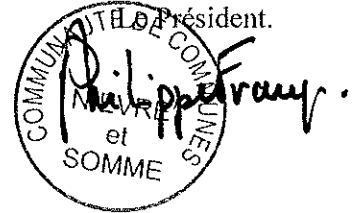
BUDGET 2026	SECTION DE FONCTIONNEMENT MONTANT DES DEPENSES ET RECETTES	SECTION D'INVESTISSEMENT MONTANT DES DEPENSES ET RECETTES
SPANC	129 674.52€	18 662.86 €

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité,

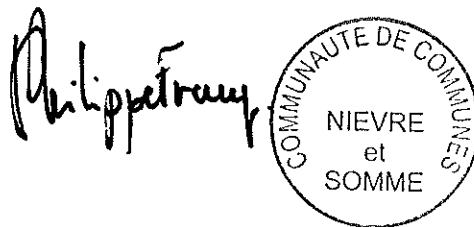
- APPROUVE le budget primitif 2026 – Budget annexe SPANC annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an indiqués ci-dessus.

Pour extrait conforme,  
Président.



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire compte tenu de sa transmission en préfecture le 6 mai 2026 et de sa publication le 11 mai 2026.



A handwritten signature, "Philippe Trauy", is written next to a circular stamp with the text "COMMUNAUTÉ DE COMMUNES NIEVRE et SOMME" around the perimeter.